

Jérôme MALESKI  
Adjoint au Maire de Lyon  
Délégué à la démocratie locale  
et à la participation citoyenne

Madame Nathalie Perrin-Gilbert  
Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement

Le 18 décembre 2018

Objet : Travaux de réaménagement du Quai Saint Vincent

Madame le Maire

Par délibération du 7 novembre 2018, le Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon a formulé, suite à la saisine du Conseil territorial du 1<sup>er</sup> arrondissement, une question écrite au Maire de Lyon portant sur les travaux de réaménagement du Quai Saint Vincent.

Comme vous le savez, ces travaux relèvent de la compétence de la Métropole de Lyon qui est informée de votre démarche.

En effet les deux opérations de réhabilitation des collecteurs d'assainissement visitables situés à LYON 4 et LYON 1, Quai Gillet et Quai St Vincent, votées dans le cadre de la PPI 2015-2020 de la Métropole de Lyon sont coordonnées avec une opération d'aménagement d'une piste cyclable destinée à assurer la continuité cyclable le long des rives de Saône et la desserte vélo de la gare St Paul grâce à un tronçon entre le Pont Koenig et le Pont de la Feuillée.

La Ville de Lyon est bien évidemment en lien avec la Métropole sur ce dossier.

Je prends donc l'attache de Monsieur Pierre Abadie, Vice-Président de la Métropole en charge du dossier pour lui demander de vous tenir informée du phasage des travaux ainsi que des modalités de concertation qu'il appartient à la Métropole d'organiser.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.



Jérôme Maleski.